



Ville d'Isbergues

Place Emile Basly

CS 70029

62330 ISBERGUES

Tél. : 03.21.61.30.80

E-mail : contact@ville-isbergues.fr

A 2024-038

REPUBLIQUE FRANCAISE

LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

ARRETE DU MAIRE

portant sur

**l'interdiction du stationnement et la restriction de circulation,
rue Léon Blum**

du 26 janvier 2024 au 11 février 2024 inclus

Le Maire de la commune d'ISBERGUES,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Route,

Considérant, qu'il convient de prendre des mesures de sécurité pour prévenir les accidents et faciliter l'exécution des travaux de réparation d'une fuite d'eau située rue Léon Blum à ISBERGUES, de l'intersection avec la rue Albert 1^{er} à celle avec la Cité Commentry,

Considérant, que ces travaux seront réalisés par l'entreprise SAUR, 162 bis Route Nationale, 62290 NOEUX LES MINES, à compter du vendredi 26 janvier 2024 jusqu'au dimanche 11 février 2024 inclus,

ARRETE

Article 1^{er} : Le stationnement sera interdit et la circulation sera restreinte au droit des travaux situés rue Léon Blum à ISBERGUES, de l'intersection avec la rue Albert 1^{er} à celle avec la Cité Commentry, du vendredi 26 janvier 2024 jusqu'au dimanche 11 février 2024 inclus,

Article 2 : La vitesse sera limitée à 30 km/h.

Article 3 : La signalisation et le balisage du chantier seront conformes aux normes en vigueur et mise en place par l'entreprise SAUR chargée de l'exécution des travaux.

Article 4 : Ampliation de l'arrêté sera adressée à Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie d'ISBERGUES pour exécution.

Article 5 : Le présent arrêté sera publié par voie électronique sur le site de la ville, il peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

Fait à ISBERGUES, le **09 FEV. 2024**

Le Maire,



David THELLIER 2330

Publié le **09 FEV. 2024**